

LICENCE PROFESSIONNELLE

Agricultures urbaines et périurbaines (AUP)

Mention Métiers de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme



Une diversité de formes d'**agricultures urbaines et périurbaines (AUP)** existent et sont mises en œuvre par différents acteurs ou porteurs de projets. Ces AUP nécessitent un accompagnement en termes de références techniques, statuts juridiques et économiques, mais aussi des compétences afin d'assurer la réussite et la pérennité des activités développées par des porteurs de projet et accompagnées par les collectivités territoriales ou des structures de conseil.

Objectifs

Uniquement ouverte à l'**alternance**, la licence professionnelle vise à former des techniciens spécialisés (bac + 3) dans la conception et la mise en œuvre de projets d'AUP.

Elle conduit à l'acquisition de compétences pluridisciplinaires (techniques agricoles, urbanisme, aménagement territorial, écologie, diagnostic social, communication, etc.) nécessaires à la mise en œuvre de ces projets, et ainsi professionnaliser les acteurs de l'agriculture urbaine et périurbaine.

Cette formation permet une **insertion immédiate** dans le monde professionnel.

Compétences

Être capable de :

- définir et caractériser les notions/concepts des AUP, d'en appréhender les enjeux et les acteurs
- caractériser et analyser les éco-agrosystèmes urbains et périurbains, et mobiliser des connaissances en techniques de productions végétales et animales divers (permaculture, bio...)
- mobiliser des connaissances en urbanisme-architecture-paysage-géographie et en finance pour concevoir un projet d'AUP
- mobiliser les outils réglementaires/législatifs et appréhender les politiques spécifiques dans un contexte socio-démographique donné
- communiquer en situation professionnelle

Débouchés

Les emplois visés sont ceux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme en lien avec les AUP et de niveau intermédiaire en termes de qualification (niveau technicien ou catégorie B dans la fonction publique).

Plus spécifiquement, les principaux métiers visés sont :

- Technicien spécialisé
- Chef d'entreprise/Agriculteur en AUP
- Chargé de mission/Chef de projet

Ils peuvent s'exercer auprès de nombreuses structures :

- des collectivités territoriales (région, département, communauté de communes ou d'agglomération, commune)
- des administrations d'État
- des associations et syndicats
- des organisations professionnelles agricoles
- des structures privées liées à l'aménagement du territoire, du paysage et au développement local (bureaux d'études...) ou liées à la production, la transformation et la commercialisation de produits, d'équipements et de services agricoles, des établissements de formation ou/et d'expérimentation...

Informations pratiques

• Durée et crédits ECTS

1 an (456 h) : 18 semaines en formation à l'université et 34 semaines en entreprise
60 ECTS

• Effectif étudiant

15 alternants

• Admission

Informations sur :
<https://igarun.univ-nantes.fr/les-formations/licence-professionnelle/>

• Candidature

Plateforme SURF :
<https://surf.univ-nantes.fr/web/jsp/compte/authentication.jsf>

Organisation d'ensemble

La formation du parcours AUP est portée par **3 partenaires** :

- l'IGARUN (Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes) ;
- l'EPLFPA Nantes Terre Atlantique (établissement d'enseignement agricole public) à travers son LPA Nantes Grand Blottereau ;
- le CFA FormaSup des Pays de la Loire.

Pour répondre à l'interdisciplinarité, l'équipe pédagogique est constituée :

- de **géographes de l'IGARUN** (30 % des interventions hors accompagnement projet tuteuré et mémoire), qui apportent un savoir universitaire indispensable à l'acquisition de compétences en lien avec les métiers de l'AUP ;
- d'**enseignants de l'EPLFPA Nantes Terre Atlantique** (30 % des interventions hors accompagnement projet tuteuré et mémoire), qui dispensent un savoir axé sur les techniques de productions horticoles et animales ou sur l'aménagement paysager ;
- de **praticiens et acteurs professionnels** (40 % des interventions hors accompagnement projet tuteuré et mémoire), qui apportent leurs compétences et leur vision des métiers liés à l'AUP. Ils sont issus de collectivités territoriales ou de services de l'État, de bureaux d'études, d'associations ou encore d'entreprises (agriculture, paysage...).

Semestre 1 UE1	Connaissance du milieu (124h), coeff. 1 (10 ECTS) <i>Agricultures urbaines et périurbaines, Enjeux et acteurs de l'aménagement des territoires, Écologie et paysage, Finances publiques</i>
Semestre 1 UE2	Méthodologie du projet (154h), coeff. 1 (10 ECTS) <i>Conduite et suivi de projet, Urbanisme réglementaire et opérationnel, Économie d'entreprise, Diagnostic territorial et paysager, Techniques de productions adaptées à l'AUP</i>
Semestre 2 UE3	Projet tuteuré (118h) + temps de travail personnel, coeff. 2 (20 ECTS) <i>Le projet tuteuré est réalisé sous la forme d'un atelier collectif et répond à une commande professionnelle Réalisation du projet tuteuré, Outils de communication et d'enquête, Outils d'expression graphique et cartographique</i>
Semestre 2 UE4	Entreprise - Mémoire, coeff. 2 (20 ECTS) <i>L'étudiant choisit un sujet d'étude dans sa structure d'alternance. Rédaction d'un mémoire + soutenance. Préparation au mémoire, Accompagnement/tutorat, Séminaire, Projet professionnel et personnel</i>

Conditions d'admission

Pour intégrer la formation, les candidats doivent avoir signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation **avant le 23 septembre 2024**.

Les candidatures se font uniquement sur la plateforme SURF (lien au recto) du **1^{er} avril 2024** au **3 mai 2024**. Le dossier complet est à retourner à :

Service Scolarité LLSHS, Chemin de la Censive du Tertre, BP 81227, 44312 Nantes cedex 3

La sélection s'opérera sur examen du dossier. Les candidats doivent être prioritairement titulaires des diplômes suivants :

- L2 et L3 Géographie et Aménagement ;
- BTSA toutes spécialités ;
- DUT/BUT Génies biologiques Option Agronomie, Aménagement du territoire et urbanisme, Architecture et urbanisme, Génie de l'environnement, Carrières sociales
- Ouverture éventuelle à d'autres diplômes ou titres homologués de niveau Bac+2 ou attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé.

Les candidats peuvent également être en activité ou demandeur d'emploi (se mettre en contact avec le service formation continue de l'Université) :

fc.lettres-shs@univ-nantes.fr

En savoir plus

• Sur le parcours

christine.margetic@univ-nantes.fr
cyril.bouchereau@educagri.fr
cfaformasup@univ-nantes.fr

Pour les entreprises et les alternants, plus d'informations sur demande à :
lpagriculturesurbaines@univ-nantes.fr

• Étudiants étrangers

Candidatures selon un calendrier anticipé entre octobre et décembre
<https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/incoming-students-venir-etudier-a-nantes>

